



Nous avons l'oreille de la ministre, mais les jeunes des Auberges du cœur restent sur leur appétit...

AUX DÉPUTÉS PARTENAIRES DES AUBERGES DU COEUR

Bonjour,

Une année s'est maintenant écoulée depuis la vague de dépôt de pétitions à laquelle vous avez accepté de participer.

À cette occasion, les Auberges du cœur demandaient à leur député de déposer une pétition dénonçant :

- Le sous-financement de leur maison d'hébergement jeunesse communautaire par le ministère de la Santé et des Services sociaux
- L'absence des Auberges, des jeunes en difficulté qu'elles hébergent et ainsi que de l'ensemble des organismes communautaires autonomes jeunesse de la nouvelle Stratégie jeunesse 2009-2014 du Gouvernement du Québec

Comme nous nous y étions engagés, nous faisons auprès de vous un suivi de cette action collective.

Au cours de la dernière année et suite à cette action, les porte-parole des Auberges du cœur ont rencontré à quelques reprises des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que du Secrétariat à la jeunesse. Dans les deux cas, les pourparlers se poursuivent toujours.

Suite au verso

Du côté du MSSS, la ministre déléguée aux services sociaux s'est engagée à entamer des discussions avec nous pour que nous établissions ensemble l'étendue des besoins de financement des Auberges du cœur. De plus, elle offrait d'interpeller les Agences régionales de Santé et de Services sociaux à faire un effort particulier afin d'améliorer leur soutien aux Auberges les plus précaires financièrement. Cependant, le ministère lui-même, considérant les perspectives du prochain budget, ne se disait pas en mesure d'appuyer financièrement cette demande aux Agences.



Le Regroupement

Du côté de la Stratégie Jeunesse, le Regroupement des Auberges du cœur a été invité à la Table des partenaires de la Stratégie, mais aucun financement n'était disponible en 2009-2010. Des discussions sont en cours dans la perspective de l'année 2010-2011.

À ce moment-ci, nous avons encore « l'oreille » de la ministre et des gens du Secrétariat à la jeunesse mais aucun engagement ou action concrète.

Comme on nous l'avait laissé entendre, nous avons quelques espoirs du côté du Plan d'action de lutte à l'itinérance déposé il y a quelques mois mais, malgré les recommandations de la Commission de la santé et des services sociaux sur l'itinérance au Québec, il n'y avait pour ainsi dire rien pour les jeunes sans abri ou pour les organismes communautaires.

Nous vous invitons à prendre connaissance du document ci-joint qui a été remis à la ministre Thériault en décembre : **Pourquoi tant d'insistance?** Il décrit les besoins des jeunes hébergés dans les Auberges et la richesse de l'intervention faite auprès d'eux.

Il explique aussi comment les Auberges n'ont reçu que l'équivalent de 3,8 % d'augmentation par place en 7 ans, ce qui constitue l'augmentation réelle du financement des Auberges du cœur plutôt que 37 % comme l'affirmait le premier ministre, M. Jean Charest, lors de l'étude des crédits budgétaires en avril 2009. De plus, cette très faible augmentation ne tient pas compte de l'augmentation des services offerts aux jeunes par les Auberges durant la même période, plus particulièrement en matière de suivi externe ou en post-hébergement.

Le budget 2010 du gouvernement du Québec sera présenté sous peu, suivi d'une nouvelle étude de crédits budgétaires. Les Auberges du cœur espèrent que le gouvernement du Québec aura pensé aux plus démunis de notre société. Que les jeunes des Auberges du cœur obtiennent plus que les miettes de chocolat...

Merci du soutien que vous apportez à la cause des jeunes en difficulté de notre région et surtout Joyeuses Pâques!



Pour info : Regroupement des Auberges du cœur du Québec (514) 523-8559